



Question écrite posée par Madame Maduda : Evaluation véhicule sur Forest

Je souhaiterais soumettre les questions écrites suivantes au Collège et particulièrement à l'Echevine Emseralda Van Den Bosch :

Pouvez-vous m'indiquer combien de Forestois sont en possession d'une voiture ?

Disposez-vous du nombre de ménages forestois disposant de plus d'un véhicule ?

Disposez-vous déjà d'une estimation du nombre de véhicules forestois diesel de Norme EURO 3 ainsi que de Norme EURO 4 dont l'utilisation serait prochainement restreinte à Bruxelles ?

Disposez-vous d'une estimation du nombre de Forestois qui utilisent leur véhicule afin de se rendre à leur travail ?

Cordialement,
Isabelle Maduda

Réponse de Madame Van den Bosch :

Chère madame la conseillère communal,
Chère Isabelle,
Merci beaucoup pour votre question écrite.

La commune de Forest a un taux de motorisation de 0,6 véhicules privés par famille. Cela correspond à 15 201 véhicules (chiffres de 2017). 2099 ménages possèdent plus d'un véhicule. Selon les estimations réalisées dans le cadre de la préparation du plan de mobilité régionale Goodmove, la répartition modale est la suivante :

1. 21 % des déplacements qui touchent le territoire de la commune de Forest sont effectués à pied,
2. 4 % à vélo,
3. 38 % en transports publics,
4. 1 % sont en lien avec un P+R,
5. 7% en voiture et à pied, et
6. 29 % en voiture.

Malheureusement, la commune de Forest ne dispose pas de données au niveau communal sur le nombre de véhicules des riverains ayant une véhicule avec Euronorme 3 ou 4. Via les données ouvertes du SPF Mobilité (https://mobilit.belgium.be/nl/publicaties/open_data), vous pouvez consulter les chiffres au niveau régional.

Je vous remercie pour votre question.